



Rentrée scolaire en question

Le Maire impose la modification des rythmes scolaires à Petit Couronne dès septembre 2013, contre l'avis des parents d'élèves.

62.85 % des familles ont participé à la consultation organisée par les associations de parents d'élèves sur la réforme des rythmes scolaires, et ont demandé le report de celle-ci, comme l'y autorise la loi, en septembre 2014. A 61.58%. Soit 596 enfants sur 948 concernés.



Partout les conseils municipaux ont débattu de cette question, sauf à Petit Couronne !

Le Maire et sa majorité ont décidé seuls. Aucun débat n'a pu avoir lieu en conseil municipal sur cette question.

Les élus de « vivre ensemble à Petit Couronne » condamnent cette pratique monarchique d'un autre temps, regrettent que l'avis des parents et des enseignants soit ignoré, que le temps d'un dialogue nécessaire ne soit organisé pour la réussite scolaire de nos enfants.

D'ailleurs, si tout le monde juge nécessaire une réforme des rythmes scolaires, seulement 18,6 % communes, 22,5% des écoles, et 22,3 % des élèves seront finalement concernés dès la rentrée 2013. Une majorité écrasante de communes estiment que la réforme est loin d'être mûre et attendront 2014.

Partout où les quatre jours et demi ont été possibles cela s'est fait dans une logique de partenariat entre les parents, les enseignants, les élus, les associations.

D'abord, il fallait organiser une large concertation sur le projet éducatif qui doit accompagner l'organisation de la journée et de la semaine de l'enfant afin d'éclairer les parents sur les options. Puis aborder les meilleurs horaires pour sa mise en œuvre. Cette réforme se base sur un constat : des journées trop chargées pour les enfants. En réalité on allège les journées en heures d'enseignement, sans diminuer le temps de présence des enfants dans les locaux scolaires. La semaine est alourdie d'une demi-journée supplémentaire de présence à l'école le Mercredi matin.



La réforme prévoit des activités culturelles, artistiques et sportives, le Maire propose une garderie « récréative ? »

Alors, que l'état avait assuré une prise en charge jusqu'à 16h30 au moins dans le cadre d'une école gratuite, ici on terminera à 16h, ensuite il faut payer ! Tout cela pose aux familles qui travaillent à deux, de sérieux problèmes de garde et de coûts financiers supplémentaires.

La garderie récréative est proposée de 15h15, jusqu'à 16h00. Soit ¾ d'heures, où les enfants sont maintenus dans les locaux scolaires. Cela ne permet pas d'organiser une activité créatrice et éducative sérieuse, ni de rupture avec l'environnement scolaire habituel.

La proximité des installations sportives (Boudehen, Duvivier, le stade Shell) permet de proposer aux enfants un dépaysement. De même la pratique d'activités culturelles et artistiques (théâtre, école de musique, bibliothèque) comme cela fonctionnait dans l'espace éducatif concerté mis en place depuis plus de 15 ans dans notre ville. Toutes les études et rapports des spécialistes en chronobiologie démontrent qu'il est nécessaire de déplacer les enfants afin de permettre une rupture psychologique avec les locaux scolaires